

I. Le Collège communal

Monsieur François SCHREUER
Conseiller communal
Bd Emile de Laveleye, 19

4020 LIEGE

Liège, le 19 avril 2013

Monsieur le Conseiller communal,

Objet : Question écrite : communication des décisions et procès verbaux des travaux de la conférence des bourgmestres et des organes de supracommunalité

En réponse à votre question écrite du 2 avril dernier, le Collège vous informe des éléments suivants.

La conférence des Bourgmestres de l'arrondissement de Liège, officiellement appelée « Liège Métropole » depuis l'arrivée de 2 représentants du Collège provincial en son sein, est une ASBL qui réunit les Bourgmestres sur une base volontaire.

C'est à ce titre qu'elle constitue notamment « *un centre de réflexion et d'études des problèmes généraux propres à la Métropole et aux missions dévolues, par et en vertu de la loi, aux Bourgmestres* », comme l'énoncent les statuts.

Ce travail en commun des élus locaux a déjà permis la réalisation de plusieurs projets d'envergure supralocale, tels que la création d'un peloton anti-banditisme (PAB) métropolitain ou encore le plan urbain de mobilité (PUM) réalisé à l'échelle de l'arrondissement de Liège. Ces résultats ont été obtenus avec la participation d'échevins, de fonctionnaires communaux ou encore de consultants extérieurs.

A l'aube de cette nouvelle législature communale, les membres de Liège Métropole ont décidé d'accélérer le processus de « supracommunalisation » et travaillent actuellement sur la réalisation d'outils stratégiques pour le développement du territoire, tels qu'un schéma de développement territorial et un projet de Métropole.

Dans l'état actuel de notre cadre législatif, cette supracommunalité ne peut s'organiser que sur base volontaire de la part des communes.

Autrement dit, les décisions qui seront prises au niveau de Liège Métropole devront faire l'objet d'une mise en œuvre par les communes concernées.



C'est la raison pour laquelle les membres de Liège Métropole ont décidé, lors de la séance du 29 mars dernier, d'organiser en septembre une séance d'information à destination de l'ensemble des conseillers communaux de l'arrondissement afin de leur présenter les travaux en cours et à venir, puis de solliciter un vote de chacun des 24 conseils communaux sur l'adhésion à la démarche de la Métropole liégeoise.

Le débat relatif à l'organisation de la supracommunalité reviendra donc prochainement sur les bancs de notre Conseil, et ce de manière récurrente.

L'ensemble de ces travaux ont pour objectif final d'être transmis au Gouvernement wallon et aux Présidents des partis politiques francophones en vue de la rédaction de la prochaine Déclaration de Politique régionale.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

13.04.19- X.M.6
Le Secrétaire communal adjoint,

Serge MANTOVANI

PAR LE COLLEGE :



Le Bourgmestre,

Willy DEMEYER.